

VUE D'ENSEMBLE

Le Parlement jeunesse est une activité à grand déploiement initiée par M. Jean-Marc Lalonde, Président de l'Assemblée des parlementaires de la francophonie - section de l'Ontario (APF) et député de Glengarry-Prescott-Russell. Cette nouvelle activité provinciale et annuelle est subventionnée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et est mise en œuvre en collaboration avec la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO).

LE PARLEMENT JEUNESSE DONNERA L'OCCASION À DES ÉLÈVES FRANCOPHONES DU SECONDAIRE de toute la province, de se rendre à l'Assemblée législative à Toronto afin **D'OBSERVER ET SIMULER DES POLITIENNES ET POLITIENS ONTARIENS** dans l'exercice de leurs fonctions. Les élèves pourront ainsi **mieux comprendre le processus politique** en Ontario et auront l'occasion de **DÉBATTRE DES QUESTIONS DE L'HEURE À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE L'ONTARIO**. Les élèves auront aussi l'occasion d'assister à une conférence donnée par un membre reconnu de la francophonie ontarienne et de **DISCUTER AVEC DES POLITIENNES ET DES POLITIENS** francophones de l'Ontario dans le cadre d'une rencontre sociale.

Cette activité est **OFFERTE AUX ÉLÈVES DE 11^E ET 12^E ANNÉE** : un ou une élève par école secondaire de l'Ontario (choisi par un concours), les élèves conseillères ou conseillers de chaque conseil scolaire ainsi que les membres du Conseil de représentation de la FESFO qui sont élus par les élèves de partout en Ontario. De ce groupe d'élèves, 103 élèves joueront le rôle des 103 députées et députés élus à l'Assemblée législative et les autres assumeront des rôles essentiels dans le système démocratique de l'Ontario (p. ex., journalistes et membres d'un organisme non gouvernemental).

Le **PERSONNEL ENSEIGNANT SERA AUSSI DE LA PARTIE** puisqu'une enseignante ou un enseignant par conseil scolaire participera au Parlement jeunesse. Nous demandons la présence de personnel enseignant pour jouer un rôle d'observateur dans le but d'améliorer l'activité dans son ensemble (entre autres : le programme d'enseignement, la programmation pendant l'activité, le choix de l'élève, etc.), d'assurer la continuité du projet et d'aider à différents rôles tels que greffier ou page. Les enseignantes et les enseignants intéressés sont priés de remplir le formulaire d'inscription fourni dans la trousse de l'enseignant contact de l'école secondaire ou affiché sur le site web de la FESFO. La FESFO informera les participantes et participants choisis d'ici la mi-mars 2007.

LE MINISTÈRE DEMANDE ET REMERCIE LE PERSONNEL ENSEIGNANT DE LA 10^E, 11^E ET 12^E ANNÉE DE PROMOUVOIR CETTE ACTIVITÉ AUPRÈS DES ÉLÈVES EN ÉTABLISSANT LES LIENS AVEC LES ATTENTES DE DIVERS PROGRAMMES D'ÉTUDES

dont :

- *Études canadiennes et mondiales*
 - *Éducation à la citoyenneté* (CHV 20)
 - *Politique et citoyenneté canadienne* (CPC 30)
- *Français* (FRA 3U, 3C, 3E), (FRA 4U, 4C, 4E), (FTC30), (FAE 40)

Pour faciliter le tout, le Ministère a ressorti les liens et attentes des programmes d'études. L'enseignant contact remettra une copie du document *Liens entre le Parlement jeunesse et les attentes de divers programmes d'études* au personnel enseignant ou vous pouvez les retrouver sur le site web de la FESFO.

CHOIX DE L'ÉLÈVE

Pour participer, les élèves intéressés doivent obtenir les informations de l'enseignant contact de la FESFO d'ici le **16 février 2007**. L'élève devra préparer une courte présentation orale à l'exception des élèves conseillers scolaires et des élèves du CR de la FESFO puisque ces derniers oeuvrent à des tâches communautaires et sont pour la plupart élus.

LIEU ET DATE

L'activité aura lieu à Queen's Park, l'Assemblée législative à Toronto, du 27 au 31 mars 2007. Les élèves partiront le 27 mars et reviendront le 31 mars.

OBJECTIFS

Le Parlement jeunesse vise trois objectifs :

- stimuler l'intérêt et l'engagement des élèves francophones envers la politique et le fonctionnement du gouvernement ;
- permettre aux élèves de débattre des idées, d'exprimer des opinions, de défendre une position tout en développant leur capacité de leadership ;
- favoriser la construction identitaire et inciter les élèves à s'impliquer dans leur communauté - axes d'intervention du domaine de l'aménagement linguistique.

**C'EST UNE ACTIVITÉ DIRECTEMENT LIÉE À L'IMPLICATION DES ÉLÈVES
DANS LEUR COMMUNAUTÉ ET QUI POURRAIT INTÉRESSER PLUS DE
JEUNES FRANCOPHONES À LA POLITIQUE !**